NOM DU SITE : ESPACE JEAN-YVES POIRIER

LOCALISATION : FONTANIL-CORNILLON

DESCRIPTIF DU SITE :

Espace associatif sur deux niveaux d'environ 1200 m2 au total + aménagement extérieur (voie de desserte, stationnement engazonné, espaces verts) + réfection des espaces paysagers avec la reprise de l'aire de jeux pour enfants (comprenant une tyrolienne).

ENJEUX EN MATIERE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES :

Gestion des eaux pluviales à la parcelle. Ne pas réaliser de rejet des eaux pluviales dans le réseau de Grenoble-Alpes-Métropole. Mettre en place des ouvrages d'infiltration dimensionnés pour des pluies trentennales. Création de noues enherbées couplées à des tranchées drainantes. Amélioration du cadre de vie et aspects paysagers. Gestion du risque inondation. Protection des réseaux et stations d'épuration.

Distinction eaux pluviales de chaussées et eaux pluviales « propres »	Eaux de voirie : Rétention - infiltration Eaux propres : infiltration à la parcelle
Optimisation des surfaces non imperméabilisées	**Oui** : espaces de jeux pour en enfants, espaces verts
Mise en place d'ouvrages robustes, « autonomes », et pérennes favorisant une maîtrise des coûts de gestion.	**Oui** : Noues d'infiltration, tranchée d'infiltration, puits d'infiltration, infiltration des eaux de toiture, toiture végétalisée, parkings perméables en béton alvéolaire.

ETAT D'AVANCEMENT :
2014 : lancement du projet Mai 2016 : année de mise en service de l'aménagement

GOUVERNANCE

Qui met en œuvre ?	Maîtrise d'ouvrage : Commune du Fontanil-Cornillon Equipe de maître d'œuvre : Eurovia, Egis France, Thierry Dubuc architecte
Qui gère ?	Commune
Qui est propriétaire in fine ?	Commune
Quelle interaction entre les différents acteurs public/privé ?	Les habitants du quartier où est situé l'aménagement ont été intégrés dans la définition du projet

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET

La conciliation des intérêts de chaque acteur de la gestion de l'eau :

Service Police de l'eau : prescriptions sur la qualité des rejets, la gestion des pluies fréquentes et exceptionnelles	Protection contre la pluie trentennale Le débit de fuite était imposé.
Gestionnaire du réseau d'assainissement : maintien de la capacité des réseaux pour les pluies fréquentes et facilité d'entretien des ouvrages de raccordement	**Oui** : oui pas de nouveau rejet au réseau d'assainissement
Promoteur/aménageur : limiter l'emprise des ouvrages afin de réduire le cout du foncier et optimiser la revente ultérieure	**Oui :** Toiture et façade végétalisée limitant l'emprise foncière
Collectivités : concevoir des ouvrages qui permettent la mutualisation des fonctions ou usages, dans un souci d'optimisation de l'espace et d'intégration paysagère et urbaine	**Oui** : Végétalisation importante des espaces publics (façade végétalisée). Ouvrages de gestion des eaux pluviales essentiellement à ciel ouvert (noues de 30 m3, tranchée drainante avec un volume utile de 30 m3, et puits d'infiltration, infiltration des eaux de toiture, toiture et façade végétalisée, infiltration à la parcelle) participants à l'intégration paysagère et multiplicité des usages. Noues d'infiltration utilisées en espace jeux (dont tyrolienne)
Entretien des ouvrages : garantir la possibilité d'un entretien aisé	**Oui** : ouvrages simples garantissant un entretien aisé
Tous les acteurs ainsi que les usagers : sensibilisation à une inondation temporaire	**Moyen :** c'est le cas grâce à la présence de noues.

L'intégration des enjeux environnementaux dans la gestion pluviale afin de contribuer ensuite à la transversalité du bénéfice pour :

Biodiversité : principe de la « nature en ville » avec la mise en place d'une trame végétale de qualité	**Moyen :** effort de végétalisation important. Commune disposant du label 3 fleurs
Inondation liée au ruissellement : superposition d'évènements de temporalité différente	**Oui :** dimensionnement sur pluie trentennale
Paysage : amélioration du cadre de vie pour les habitants	**Oui :** intégration architecturale très réussie au sein d'un centre bourg ancien
Changement climatique : réduction des effets de la minéralisation sur les îlots de chaleur urbain	**Oui :** végétalisation importante, noues et tranchée drainante
Aspect Sanitaire : adaptation des ouvrages afin d'éviter les risques en général et la prolifération de moustiques en particulier.	**Non**

CONCLUSION

Point positif
L'aménagement s'appuie sur de nombreux ouvrages. Les noues d'infiltration sont également utilisées comme espaces de jeux. L'intégration paysagère est particulièrement réussie.

Axes d'amélioration
L'aménagement est exemplaire mais la façade végétalisée demande un entretien technique important et un arrosage régulier et de façon plus générale, l'espace Jean-Yves Poirier est une réalisation relativement isolée à l'échelle de la commune.